

Analyse de l'influence du français sur le (h)mong en Guyane française à travers le phénomène de l'emprunt linguistique

Chô Ly

Université des Antilles et de Guyane (France)

Résumé : Arrivés en 1977 en Guyane, les (H)Mong forment une communauté qui fait aujourd'hui partie intégrante de la société guyanaise. Pourtant, leur isolement géographique et linguistique ont fait qu'en plus de trois décennies, ils n'ont jamais vraiment adopté la culture guyanaise, et d'un point de vue linguistique, ils n'ont été que très peu influencés par le français, pourtant langue officielle. Nous exposerons ici les résultats d'une enquête sur l'influence du français sur le (h)mong à travers l'étude des emprunts. Les différentes analyses réalisées ne montrent finalement qu'une faible influence du français sur le (h)mong.

Mots-clés : Sociolinguistique; (h)mong; langues en contact; Guyane; français; emprunt linguistique

Abstract: The (H)Mong immigrated to French Guiana in 1977, and they now play an integral part in Guianese society. However, due to their geographic and linguistic remoteness, they have never really adopted Guianese culture. Hence, their language has scarcely been influenced by French, the official language of the State. This paper presents the results of a study on the influence of French on (H)Mong analyzed through French loanwords. The different analyses show only a small influence of French on (H)Mong.

Key words: Sociolinguistics; (H)Mong; languages in contact; French Guiana; French; loanwords

Les (H)Mong sont une minorité ethnique originaire de Chine. Ils sont reconnus par les Chinois comme faisant partie des peuples autochtones, les Miao, qui occupaient les bords du Fleuve Jaune (le fleuve Huang He) avant même l'arrivée des Chinois dans cette partie centrale de la Chine. Mais en refusant d'être sinisés, les Miao se sont engagés dans des conflits armés qui, au fil des défaites, les ont poussés vers le sud du pays jusqu'à passer les frontières du Vietnam, de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos.

D'un point de vue linguistique, le (h)mong est classé dans les langues Miao-Yao, du nom des peuples Miao et Yao qui regroupaient en leur sein plusieurs ethnies. Les (H)Mong sont une des ethnies Miao. Comme pour toute langue, l'éparpillement géographique des locuteurs du (h)mong a favorisé l'émergence de différents dialectes. Cependant, l'intercompréhension entre les (H)Mong du Vietnam, de la Thaïlande et du Laos laisse supposer que ceux-ci parlent un même dialecte. Le dialecte (h)mong dont il sera question ici est celui des (H)Mong qui ont fui le Laos après qu'il est devenu communiste en 1975. En Chine, Zhang Xiao¹ appelle ce dialecte le dialecte miao de l'Ouest, considérant qu'il y a trois dialectes miao majeurs en Chine : dialecte de l'Est (Hunan), dialecte du Centre (Guizhou) et dialecte de l'Ouest (Guizhou, Yunnan, Sichuan). Tous les (H)Mong vivant hors d'Asie utilisent ce dialecte. Il en va donc de même pour les (H)Mong de Guyane.

En 1977, le gouvernement français a accueilli en Guyane quelques centaines de familles (h)mong venant des camps de réfugiés thaïlandais pour qu'ils y développent l'agriculture. À l'époque, ce projet avait

¹ Xiao Zhang, « All Hmong's Recognition (of) the Basis and Characteristics », conférence donnée à l'Université de Fresno, États-Unis, 1996, <http://www.hmongcontemporaryissues.com/HistoireCulture/Language/ZhangXiaoEnglish112603.html>, consulté le 30 novembre 2010.

été appelé le « Plan Vert²». Dès leur arrivée, les (H)Mong ont été installés au milieu de la jungle amazonienne dans un lieu-dit appelé Cacao, à l'Est de la Guyane, où ils se sont construit un village et y vivent depuis lors. Le succès de leur installation amena le gouvernement à accueillir une deuxième vague de réfugiés (h)mong en 1979, et à créer un second village (h)mong au lieu-dit nommé Javouhey, à l'Ouest de la Guyane. Depuis plus de 30 ans, ce sont principalement dans ces deux villages que les (H)Mong de Guyane vivent de manière quelque peu repliée. Cette situation est assez singulière dans un pays dont les lois s'opposent au communautarisme. Le gouvernement français a choisi, dès leur arrivée, d'isoler les (H)Mong du reste de la population guyanaise. Il faut dire que les Guyanais étaient, à l'époque, très hostiles à l'arrivée des (H)Mong chez eux. C'était ainsi pour leur propre sécurité qu'ils ont été ainsi isolés dès le départ³. Cette situation qui dure depuis plus de trente ans maintenant a généré un cas de conservation de la langue assez exceptionnel que nous nous proposons d'étudier ici.

Cet article présentera les résultats d'une enquête sur les contacts de langues (h)mong/français en Guyane. Compte tenu de la pauvreté des contacts de langue inhérente à l'isolement linguistique dans lequel se trouvent les (H)Mong de Guyane, on peut se demander si le (h)mong a évolué ces 30 dernières années. Cette étude est variationniste dans le sens où elle postule qu'une langue évolue différemment selon l'espace socioculturel dans lequel elle est pratiquée. Précisons cependant le fait

² Pour plus de précisions sur le contexte historique de la venue des (H)mong en Guyane, on pourra consulter notamment Pierre Dupont-Gonin, *L'Opération hmong en Guyane française de 1977 : les tribulations d'une ethnie = un nouvel exode d'Extrême-Orient en Extrême-Occident*, Paris, Association Péninsule, 1996.

³ Pour le contexte sociologique des Hmong guyanais, on se reportera à la thèse de Marie-Odile Géraud, *Regards sur les Hmong de Guyane Française. Les détours d'une tradition*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1997.

que notre enquête s'intéresse plus globalement au (h)mong tel qu'il est parlé dans quatre pays différents. Toutefois, nous ne présenterons ici que les résultats du public guyanais. Après avoir décrit les habitudes langagières et la situation sociolinguistique des (H)Mong de Guyane, nous expliquerons les analyses que nous avons faites sur les emprunts que nos locuteurs ont faits au français avant de donner les résultats de notre enquête.

Enfin, l'orthographe du mot (h)mong choisie ici est l'orthographe la plus consensuelle étant donné le débat existant dans les milieux intellectuels (h)mong sur la prononciation ou non du «h» initial.

Pratiques linguistiques des (H)Mong de Guyane

Comme nous l'avons brièvement énoncé en introduction, les (H)Mong de Guyane connaissent une situation unique, et ce, aussi bien parmi les différentes communautés (h)mong de la diaspora que parmi les différentes communautés immigrées de France. La majorité des (H)Mong de Guyane se concentre dans les deux villages ethniques avalisés par le gouvernement. Cet isolement géographique et linguistique les a encouragés à sauvegarder leur langue de façon rare. Dans leurs villages, entre eux, ils parlent presque exclusivement en (h)mong, des plus âgés aux plus petits, une habitude langagière qu'ils ont héritée du Laos. En effet, vivant dans des villages (h)mong au Laos, et ensuite dans des camps de réfugiés (h)mong en Thaïlande⁴, ils évoluaient déjà dans des milieux où le (h)mong était pratiquement la seule langue qu'ils utilisaient. En arrivant en Guyane, ils se sont retrouvés à nouveau entre eux. Loin des autres langues pratiquées dans le département (surtout le créole et le français à l'époque), ils ont pu garder leurs

⁴ Les camps de réfugiés thaïlandais étaient à l'époque divisés en deux : une partie pour les (H)mong, et une partie pour les populations non (h)mong.

habitudes langagières sans trop de problème. Cette pratique quotidienne et exclusive du (h)mong est le principal facteur expliquant la sauvegarde et la transmission transgénérationnelle assez exceptionnelle du (h)mong dans ce département français. On s'aperçoit aujourd'hui encore que les jeunes (H)Mong vivant à Cacao ou à Javouhey parlent plus facilement le (h)mong que le français, même s'ils ont appris ce dernier pendant plusieurs années à l'école. Quant aux anciens, ils ne parlent pas du tout le français, ni le créole. Il faut dire qu'ils sont peu en contact avec les autres populations si ce n'est quand ils vont au marché vendre leurs fruits et légumes. Mais ce sont surtout les adultes et les jeunes qui vont vendre au marché. Les anciens, eux, restent toujours au village pour surveiller les maisons. Cacao et Javouhey étant des « anomalies » dans le paysage guyanais, ils sont devenus depuis longtemps des attractions touristiques majeures. Ainsi, tous les dimanches, jour de marché dans ces villages, des centaines de touristes se rendent dans ces hauts-lieux touristiques dans lesquels ils trouvent un certain folklore et peuvent goûter aux spécialités asiatiques qu'offrent quelques restaurants (h)mong. C'est finalement le seul jour où les anciens se retrouvent en contact avec le reste de la population guyanaise. Mais ces contacts physiques ne sont pas pour autant synonymes de contacts de langues. Ainsi, ne parlant pas le français, ils ne s'adressent jamais aux touristes. En conséquence, malgré les nombreuses langues qui coexistent en Guyane (vingt-cinq groupes ethniques différents selon Jacques Leclerc⁵), le (h)mong ne connaît que très peu de cas de contacts de langues. Tout au plus est-il en contact avec le français (à l'école et au marché) et le créole (avec les populations non-francophones au marché). Mais comme nous l'avons vu, ce contact est assez pauvre et se limite aux jeunes générations.

⁵ Jacques Leclerc, « Guyane Française », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 1^{er} février 2012, <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/amsudant/guyanefr2.htm>, consulté le 18 juillet 2012.

La Guyane connaît une forte situation de diglossie enchâssée qui fait que la population utilise soit le français, soit le créole comme langue véhiculaire. Le français est la langue véhiculaire la plus utilisée chez les (H)Mong : du fait de son caractère obligatoire, il est utilisé dans les administrations, dans les situations de commerce (au marché ou au supermarché) et à l'école. Quant au créole, il est surtout utilisé au marché avec soit des non-francophones (nouveaux arrivants), soit les créoles qui choisissent de s'adresser à eux en créole.

Comme nous l'avons déjà souligné, dans leurs villages, les (H)Mong ne parlent que le (h)mong. Cette pratique a pris une telle importance pour eux qu'elle semble obstruer l'apprentissage du français, à tel point que dans les écoles et collèges de leurs villages, l'administration en est venue à leur interdire de parler en (h)mong dans l'enceinte de l'école afin de mieux les aider dans l'apprentissage du français. D'ailleurs, ces écoles, comme certaines autres de Guyane, bénéficient du programme des intervenants en langue maternelle (ILM). Les ILM, auparavant appelés médiateurs bilingues, sont des personnes qui ont pour rôle de traduire les instructions de l'instituteur dans la langue maternelle des enfants (en l'occurrence en (h)mong pour les écoles de Cacao et Javouhey), afin de leur faciliter l'accès au sens dans les premières années de leur scolarité. Cela souligne à quel point le (h)mong a été activement maintenu comme langue d'usage dans les communautés (h)mong de Guyane, contrairement aux (H)Mong de France dont les enfants de seconde génération sont pour la plupart devenus incapables de parler leur langue maternelle. Notons cependant qu'aujourd'hui, les enfants de Cacao parlent un peu plus le français, ce qui est surtout dû aux parents de la nouvelle génération qui, contrairement à la génération précédente, parlent et comprennent mieux le français. De ce fait, même si le (h)mong reste la langue première à la maison, il leur arrive de plus en plus souvent de parler en français à leurs enfants, ce qui n'est pas

le cas pour les enfants de Javouhey, connus pour être plus traditionnels que ceux de Cacao. Le terme traditionnel sous-entend ici à la fois un mode de pensée traditionnel tel qu'il était au Laos (à propos du mariage, des enfants, du rôle de la femme, etc.) et un attachement, au niveau linguistique, à la langue (h)mong et au parler traditionnel (h)mong (avec emploi de formules vues comme « vieilloties » par les jeunes (H)Mong de Cacao).

Comment effectuer une étude linguistique sur une langue mal décrite?

Il y a peu d'études linguistiques sur le (h)mong et il s'agit, dans la plupart des cas, de brèves descriptions faites par des missionnaires⁶ ou par des anthropologues⁷. Des études plus récentes ont été menées sur des points précis de la langue (h)mong⁸. On notera aussi les travaux de Thomas Amis Lyman⁹ qui a rédigé plusieurs articles sur cette langue.

⁶ Jean Mottin, *Éléments de grammaire hmong blanc*, Khek Noi, Don Bosco Press, 1978; François Savina, *Histoire des Miao*, Paris, Société des Missions Étrangères, 1924.

⁷ Ernest Heimbach, *White Hmong-English Dictionary*, Ithaca, NY, Cornell Southeast Asia Program Publications, 1966; Jacques Lemoine, *Un village hmong vert du Haut-Laos, milieu technique et organisation sociale*, Paris, Éditions du CNRS, 1972.

⁸ Martha Ratliff a étudié les tons (h)mong (*The Morphological Functions of Tone in White Hmong*, thèse de doctorat, University of Chicago, 1986). Barbara Niederer a comparé l'évolution du système tonal des langues (h)mong et mien (*Les langues Hmong-Mjen (Miáo-Yáo)*, *Phonologie historique*, München, Lincom Europa, 1998). Annie Jaisser s'est intéressée aux classificateurs («Hmong Classifiers: A Problem Set», dans James A. Matisoff (dir.), *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, vol. 10, no. 2, Berkeley, University of California, 1987) et Nerida Jarkey à deux consonnes (h)mong (« An Investigation of Two Alveolar Stop Consonant in White Hmong », dans James A. Matisoff, (dir.), *op. cit.*).

⁹ Le problème est que Lyman se sert d'un alphabet (h)mong qui n'est connu que de lui seul tandis qu'un autre alphabet s'est naturellement imposé chez les (H)Mong : l'alphabet Barney-Smalley, du nom de ses concepteurs. Voir Thomas Amis Lyman, «The Word nzi in Green Hmong», dans James A. Matisoff (dir.), *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, vol. 10, n° 2, Berkeley, University of California, 1987.

Mais ses articles sont souvent assez courts et ne portent systématiquement que sur un aspect précis du (h)mong à chaque fois. Il en va de même pour les autres chercheurs. Les éléments de grammaire du (h)mong de Mottin¹⁰ sont pour l'heure la tentative de description la plus développée qui existe. Mais nous en avons montré les limites et les défauts dans notre thèse¹¹.

Ceci explique la perspective sociolinguistique variationniste choisie pour cette étude : comme il n'existe pas de description satisfaisante de la langue datant d'avant la diaspora, on ne peut étudier l'évolution du (h)mong depuis qu'il est en contact avec les langues occidentales. Pour effectuer une étude diachronique d'une langue, il faut pouvoir la comparer à ce qu'elle était à un instant T de son existence. Or ce n'est pas possible avec le (h)mong. D'un côté, le (h)mong est une langue principalement orale, et il est très ardu de trouver des enregistrements de conversations (h)mong d'avant la diaspora, car la technologie requise (magnétophone à cassette à l'époque) était difficilement trouvable et achetable. De l'autre côté, l'écriture (l'alphabet Barney-Smalley) n'a été inventée qu'en 1953 et n'a commencé à être apprise et maîtrisée par les (H)Mong que depuis 20 ans, soit bien après la diaspora. On ne peut donc pas compter non plus sur des écrits anciens qui témoigneraient de ce qu'était le parler (h)mong avant 1975. Aussi avons-nous opté pour une étude synchronique du parler (h)mong. Notre étude se concentre sur les emprunts faits à la langue d'accueil dans le parler (h)mong de jeunes locuteurs vivant en Guyane française. Notre hypothèse de départ est que le (h)mong a subi des changements au niveau de son lexique et a notamment intégré un certain nombre

¹⁰ Jean Mottin, *op. cit.*

¹¹ Chô Ly, « Variation sociolinguistique : étude comparative de l'influence du français et de l'anglais sur le hmong des Hmong de la diaspora à travers le phénomène de l'emprunt », thèse de doctorat, (Strasbourg, Université de Strasbourg, 2004).

d'emprunts dans son parler, emprunts différents selon l'endroit où il est parlé, bien entendu. Plus ces emprunts sont nombreux, et plus on peut considérer que le (h)mong a été influencé par la langue du pays d'accueil. Pour cela, nous avons eu recours à des statistiques sur les emprunts relevés dans les discours recueillis.

Par ailleurs, nous avons remarqué que les emprunts étaient pour la plupart prononcés sur le ton noté -s dans l'alphabet (h)mong¹². Ainsi, dans le dictionnaire (h)mong blanc-anglais de McKibben, on peut voir que la quasi totalité des noms d'états américains sont prononcés sur le ton -s¹³. Nous considérons que le ton -s est le ton le plus neutre en (h)mong, et que c'est pour cette raison que les (H)Mong attribuent automatiquement, et peut-être inconsciemment, ce ton aux emprunts.

À partir de ce constat, nous avons élaboré une deuxième hypothèse permettant d'évaluer la vitalité linguistique du (h)mong, toujours en travaillant sur l'emprunt. Elle consiste à envisager le fait que plus le mot emprunté sera adapté en (h)mong, mieux il sera intégré. Et plus il y aura d'emprunts intégrés, plus cela démontrera l'influence de la langue d'accueil sur le (h)mong. La vitalité linguistique du (h)mong sera ainsi démontrée, puisque la vitalité d'une langue se mesure, entre autres, par sa capacité à créer ou à intégrer des mots nouveaux dans son lexique, afin que celui-ci soit toujours capable de pleinement décrire

¹² Le (h)mong est une langue tonale comprenant sept tons et une variante. Les tons sont signalés par des lettres dans l'alphabet (h)mong élaboré par Barney et Smalley (alphabet Barney-Smalley). Ainsi, B : ton haut, J : ton haut tombant, V : ton moyen montant, Ø : ton moyen, S : ton mi-bas, G : ton mi-bas avec expiration, M : ton bas glottalisé et D : ton bas montant. Le ton D est une variante du ton V : au lieu de partir d'une hauteur moyenne qui montera, il part d'un ton plus bas et monte. Il est d'ailleurs difficile à distinguer du ton V, surtout pour les générations plus jeunes.

¹³ Brian McKibben (dir.), *English-White Hmong Dictionary : Phau txhais lus askiv-hmoob dawb*, Parkersburg, West Virginia, (s.é.), 1992, appendice A.

la société dans laquelle vit ses locuteurs. Pour ce faire, nous proposons de distinguer plusieurs niveaux d'adaptation de l'emprunt.

- 1) Mots prononcés sans aucun ton (h)mong (emprunts non adaptés)
- 2) Mots prononcés avec le ton -s sur la syllabe finale (emprunts adaptés)
- 3) Mots prononcés avec le ton -s sur toutes les syllabes (emprunts totalement adaptés)
- 4) Mots prononcés avec un autre ton (h)mong que -s (emprunts assimilés)

Le premier niveau (noté 1) référerait à un emprunt pas du tout adapté, le niveau 2 correspondrait aux emprunts en cours d'adaptation dont la dernière syllabe serait prononcée sur le ton -s, le niveau 3 concernerait les emprunts complètement adaptés dont toutes les syllabes seraient prononcées sur le ton -s, et le niveau 4 correspondrait aux emprunts assimilés par le (h)mong, c'est-à-dire ceux auxquels un autre ton que -s aurait été attribué. Avec cette échelle, il nous est donc possible de voir le degré d'intégration des emprunts à travers une analyse phonétique, et par la même occasion, la vitalité linguistique du (h)mong.

Nous avons également procédé à un classement thématique des emprunts afin de voir dans quels domaines le (h)mong aurait le plus besoin d'enrichir son lexique, et ce, quel que soit la raison poussant le locuteur à utiliser un emprunt. Nous n'avons tenu en compte que le fait que l'emprunt a été utilisé. Enfin, ajoutons à ces trois analyses (statistique, phonétique et thématique) une analyse grammaticale. Cette dernière consistait à distinguer les différentes catégories grammaticales dans lesquelles étaient rangés les emprunts, avant de les comparer aux résultats d'autres chercheurs ayant étudié l'emprunt linguistique. Cette comparaison

nous a permis de voir si nos résultats se conformaient à ceux des autres chercheurs, qui sont jusque-là assez identiques les uns aux autres.

Enfin, précisons que le terme emprunt linguistique est utilisé ici non pas dans son sens traditionnel de mot d'une langue A qui a été emprunté et est resté dans le lexique d'une langue B, comme s'en amusait Calvet¹⁴, mais tout simplement comme étant un mot « d'une langue B utilisé par un locuteur d'une langue A alors qu'il parle en langue A »¹⁵. Nous excluons donc la notion de maintien dans le lexique de la langue emprunteuse. Cette définition finalement assez simple nous est dictée par notre méthodologie de recueil de corpus combinée au caractère majoritairement oral du (h)mong. L'absence presque totale d'écrits empêche, en effet, d'évaluer objectivement le degré d'intégration d'un emprunt dans le lexique (h)mong, et donc le maintien ou non de l'emprunt dans le lexique. De plus, comme nous le développons plus loin, notre corpus a été recueilli lors d'entretiens spontanés en groupes de pairs, ce qui empêche encore une fois de considérer le terme emprunt dans le sens linguistique du terme.

Méthodologie d'enquête

Afin de pouvoir comparer nos résultats d'un pays à l'autre, nous avons essayé de contrôler un maximum de facteurs de variation linguistique, même si ces précautions aboutissent rarement. Cela se traduit concrètement par une sélection de locuteurs aux profils semblables, et surtout vivant dans des environnements sociolinguistiques les plus semblables possibles dans chaque pays. Voici les critères de sélection des locuteurs.

¹⁴ Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974.

¹⁵ Chô Ly, « Variation... », *op. cit.*, p. 123.

- Âge : nous avons ciblé cette étude sur de jeunes locuteurs âgés entre 15 et 20 ans uniquement. Nous avons pris la tranche d'âge qui était supposée être le plus en contact avec la langue du pays d'accueil. Du fait de la scolarisation des sujets, elle correspond à la tranche d'âge la plus susceptible d'emprunter des termes de la langue d'accueil dans leur parler (h)mong.
- Lieu de naissance : les locuteurs sélectionnés devaient être nés dans le pays d'accueil et y avoir grandi. Ainsi, nous avons sélectionné des émigrés de deuxième génération baignant dès leur enfance dans un milieu bilingue, afin d'accroître les chances de trouver des emprunts dans leur parler.
- Sexe : il est maintenant communément admis que les hommes et les femmes n'ont pas le même parler¹⁶. Pour ne pas nous disperser, nous avons choisi de ne prendre que des hommes.
- Variété de langue : le (h)mong est composé de deux formes de parler appelées (h)mong blanc et (h)mong vert. Ils ne diffèrent pas énormément au niveau grammatical, c'est surtout au niveau du lexique qu'ils se distinguent. Cependant, toujours par souci d'éliminer les variables interférentes, nous avons restrictivement pris des locuteurs (h)mong vert, cette variété étant celle que nous connaissons le mieux.

¹⁶ Trudgill l'a montré dans son étude de l'anglais de Norwich. Voir Peter Trudgill, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974. D'autres études plus récentes vont dans le même sens. Citons, entre autres, celles de Jean-Marc Dewaele, « Stéréotype à l'épreuve : le discours oral des femmes est-il plus émotionnel et déictique que celui des hommes? », dans Nigel Armstrong, Kate Beeching et Cécile Bauvois (dir.), *La langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 123-147; Sophie Bailly, « Les Hommes et les femmes : deux communautés ethnolinguistiques? Étude des représentations des différences locutoires sexuelles », dans Nigel Armstrong, Kate Beeching et Cécile Bauvois (dir.), *op. cit.*, p. 77-100.

- Lieu de résidence : nous avons constaté que les (H)Mong vivant dans de grandes communautés (h)mong avaient une plus forte propension à parler en (h)mong que ceux vivant dans de petites communautés. Étant donné qu'en France, les jeunes (H)Mong des petites communautés sont devenus presque incapables de construire deux phrases à la suite en (h)mong, nous avons décidé de prendre des jeunes locuteurs vivant dans de grandes communautés uniquement.
- Niveau social : il est connu qu'on ne parle pas de la même manière selon que l'on habite en ville ou à la campagne, selon qu'on évolue dans un milieu aisé ou dans une classe sociale défavorisée. Nous avons focalisé notre recherche sur des (H)Mong appartenant à des classes sociales identiques en choisissant des sujets dont les parents travaillent dans le domaine de l'agriculture maraîchère.
- Groupes de pairs : on connaît maintenant le principe et les avantages des entretiens en groupes de pairs initiés par Labov¹⁷. Le fait de sélectionner tout un groupe de locuteurs ayant l'habitude de converser ensemble joue un rôle non négligeable dans le degré de spontanéité des discours. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi des locuteurs constitués en groupes de pairs plutôt que des locuteurs isolés.

Les critères retenus ont pour principal objectif d'avoir des locuteurs les plus susceptibles d'emprunter un grand nombre de mots à la langue du pays d'accueil.

¹⁷ William Labov, *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

Au niveau de la méthodologie de recueil des données, les locuteurs sélectionnés étaient réunis en groupes de pairs et il leur était simplement demandé de discuter entre eux, avec pour seule consigne de parler autant que possible en (h)mong. Des détails comme le lieu des enregistrements (un lieu qui leur est familier), l'accès à des boissons pendant qu'ils discutent, la taille discrète de l'appareil enregistreur, la non-présence des parents, etc. ont été pris en compte afin d'obtenir un maximum de spontanéité dans les conversations. Notre corpus est donc constitué uniquement de discours réalisés par des locuteurs natifs et de phrases effectivement attestées. Cependant, nous n'étudions qu'un petit groupe de personnes et ne pouvons prétendre que le groupe sélectionné est représentatif de la population (h)mong du pays concerné. Ainsi, en Guyane, le groupe ne comprenait que quatre jeunes correspondant aux critères, car les locuteurs (h)mong vert y étaient très rares. Voici ce que nous avons observé sur les contacts de langue (h)mong/français en Guyane.

Résultats

Statistiques

Les locuteurs ont eu peu recours aux emprunts. Les statistiques faites montrent qu'il y a seulement 9,36 % d'emprunts (390 emprunts sur 4166 mots prononcés et clairement compris¹⁸), soit une moyenne de 0,98 emprunt par tour de parole. Ce qui est très faible.

Le tableau 1 ci-dessous récapitule les statistiques des locuteurs de Guyane. Cependant, il faut préciser que les moyennes établies ne représentent pas tout à fait la réalité du discours prononcé. En effet,

¹⁸ Les discours enregistrés, malgré les précautions prises, étaient parfois incompréhensibles en raison de bruits parasites venant de l'extérieur ou de chevauchements de paroles. Les mots que nous n'avons pas clairement compris n'ont pas été comptabilisés.

une bonne partie des emprunts effectués ont été prononcés lors d'un bref passage pendant lequel les locuteurs ont évoqué les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, utilisant à ce moment-là beaucoup d'emprunts (mort de rire, tour nord, tour sud, Afghanistan, pompiers, etc.), ce qui signifie que pour le reste du discours, nous sommes loin d'atteindre cette proportion d'un emprunt par tour de parole.

Tableau 1. Statistiques

Nombre total de mots	4166
Nombre d'emprunts	390
Pourcentage d'emprunts	9,36 %
Nombre de tour de parole	396
Moyenne de mots par tour de parole	10,52
Moyenne d'emprunts par tour de parole	0,98

Phonétique

Au niveau de l'analyse phonétique, les résultats montrent un taux d'adaptation très faible des emprunts. Seulement 19 emprunts sur les 390 recensés ont été notés 3 ou 4. Tous les autres ont été notés 1, ce qui nous donne un taux d'adaptation phonétique particulièrement faible de 4,87 %. Ces résultats sont assez paradoxaux : alors que le (h)mong manifeste un manque évident de lexique pour décrire la réalité du monde occidental dans lequel ses locuteurs se trouvent, ces mêmes locuteurs adoptent une attitude de non-adaptation des emprunts. En effet, la pauvreté du lexique (h)mong, démontrée plus précisément dans notre thèse¹⁹, est telle que, en arrivant dans un

¹⁹ Chô Ly, « Variation... », *op. cit.*

pays comme la France, technologiquement beaucoup plus avancé que le Laos (à l'époque du début de l'éparpillement des (H)Mong sur le globe... et aujourd'hui encore!), l'emprunt se révélait comme un moyen rapide et pratique, voire indispensable, à l'enrichissement du lexique (h)mong. D'autant plus que le (h)mong possède un système linguistique qui permet difficilement la création de mots nouveaux (langue monosyllabique où chaque syllabe est un mot qui a une signification et surtout langue isolante), et ses locuteurs connaissent une activité économique si restreinte et si dépendante de la société dominante des pays dans lesquels ils ont migré que tout progrès technologique et tout apport lexical ne peut que provenir de ces sociétés d'accueil et finissent inévitablement par être empruntés. Ces emprunts à fin d'enrichissement du lexique (h)mong seront d'ailleurs confirmés par les analyses suivantes (grammaticale et thématique).

Nous expliquons le faible taux d'adaptation des emprunts par le fait que le système phonétique (h)mong est composé de cinquante-six consonnes (contre vingt en français) et de treize voyelles (seize en français) déclinables sur huit tons, soit plus d'une centaine de voyelles. Cette richesse phonétique permet aux (H)Mong d'avoir une oreille bien exercée dès l'enfance, et par conséquent, ils sont habitués à entendre une grande diversité de sons. Les sons du français sont d'autant mieux captés et bien prononcés par les locuteurs que ce sont des sons qu'ils ont appris à distinguer et à prononcer tout au long de leur scolarité. Deroy²⁰ notait que l'adaptation phonétique d'un emprunt dans la langue emprunteuse résultait souvent d'une mauvaise compréhension de la part du locuteur, ou de son incapacité à reproduire correctement le son entendu. Ce n'est absolument pas le cas de nos locuteurs.

²⁰ Louis Deroy, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 235.

Grammatical

Pour ce qui est de l'analyse grammaticale, nous avons comparé nos chiffres avec ceux de deux autres recherches sur l'emprunt. Il s'agit des travaux de Haugen²¹, qui s'est penché sur les emprunts du norvégien à l'anglais, et de ceux d'Odjola²² qui, elle, s'est intéressée aux emprunts du lingala au français et au portugais. Cette comparaison (tableau 2) entre nos résultats et ceux de nos prédécesseurs vise à juger dans quelle mesure on peut déduire des ressemblances.

Tableau 2. Répartition grammaticale des emprunts

<i>Corpus Ly</i>		<i>Corpus Haugen</i>		<i>Corpus Odjola</i>	
Catégories	%	Catégories	%	Catégories	%
Noms	49,61 %	Noms	71 à 75 %	Substantifs	85 %
Verbes	10,90 %	Verbes	18 à 23 %	Verbes	10 %
Pronoms	8,05 %	Adjectifs	3 à 4 %	Adjectifs	6,9 %
Adjectifs	7,53 %	Adverbes et prépositions	1 %	Adverbes	2 %
Prépositions	5,45 %	Interjections	1 %	Conjonctions	2 emprunts
Adverbes	5,19 %			Prépositions	1 emprunt
Interjections	4,93 %				
Conjonctions	4,67 %				
Sigles	3,37 %				

Alors que les tableaux-références montrent un classement nettement dominé par les noms (71 à 75 % pour Haugen, et jusqu'à 85 % chez

²¹ Einar Haugen, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, n° 26, 1950, p. 210-231.

²² Régina Véronique Odjola, *Étude de l'emprunt du lingala au portugais et au français à Brazzaville. Analyse sociolinguistique du contact des langues présent au Congo*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris V, 1997.

Odjola), cette catégorie est moins représentée dans nos résultats, même si elle reste majoritaire (49,61 %). On observe également une plus grande diversité de catégories grammaticales (neuf) dans notre corpus que chez nos prédécesseurs (seulement six). Deroy précisait que « plus l'élément est lexical, plus il est empruntable; mais plus il est grammatical, moins il est empruntable²³ ». On comprend donc mieux la forte proportion de noms dans les résultats-références, les noms étant la catégorie grammaticale la plus lexicale qui soit. Le fait que nos sujets empruntent dans des catégories comme les articles, les adverbes ou encore les prépositions montre l'insuffisance lexicale du (h)mong, comme signalé auparavant.

Toutefois, on pourra relativiser la différence entre nos résultats et ceux de Haugen et Odjola par les méthodes de recueil d'emprunts employées par chacun. Ainsi, nos prédécesseurs ont relevé leurs emprunts dans des journaux, affiches et autres dictionnaires bilingues, tandis que nous avons été obligés de définir et de recueillir des emprunts oraux qui relèvent plus de l'alternance codique que de l'emprunt au sens linguistique du terme. Dans le cadre de conversations spontanées du type de celles que nous avons traitées, un locuteur peut recourir à n'importe quel emprunt de n'importe quelle catégorie grammaticale pour diverses raisons, dont les suivantes.

- Économie de mot (emprunt plus court à dire en français qu'en (h)mong) : les mots « oui » et « non » par exemple, qui exigent, en (h)mong, soit de reprendre la phrase entière à l'affirmative pour dire oui, ou à la négative pour dire non; soit d'utiliser des formules comme « yog mas » (oui, c'est ça) ou « tsw yog » (non, ce n'est pas ça), qui se révèlent en fin de compte plus long à prononcer que leur équivalent français.

²³ Louis Deroy, *op. cit.*, p. 67.

- Noms propres : inconnus en (h)mong, comme par exemple Inspecteur Gadget.
- Certains peuvent ne pas avoir d'équivalent en (h)mong. C'est le cas de piscine, par exemple. Cependant, nous ne nous attarderons pas sur cette dernière catégorie puisque nous la développons dans la partie suivante.

Cette comparaison offre donc quelques repères sans toutefois se révéler très pertinente. Notre propre connaissance et notre pratique du (h)mong, associées à ces résultats, laissent penser que le (h)mong a tout de même un lexique trop limité pour exprimer de manière satisfaisante les objets et concepts du monde occidental.

Thématique

Enfin, le classement des emprunts dans différents thèmes permet de voir dans quels domaines le (h)mong a besoin de développer son lexique. Ce classement vient confirmer notre dernière remarque concernant notre difficulté à classer les emprunts dans des champs sémantiques différents du fait de leur diversité. La multiplicité des thèmes conjuguée à la pluralité des emprunts révèlent de nombreux vides terminologiques dans la langue (h)mong. Le tableau 3 classe les emprunts par thème.

On retrouve dans la catégorie « Objets de la vie courante » surtout des emprunts de nécessité (ou emprunts nécessaires²⁴), c'est-à-dire des emprunts de termes (souvent techniques, matériels) que le (h)mong ne connaît pas. Ainsi est-ce le cas de « piscine, portable, omelette, jambon, etc. ». Nous avons inclus dans ces emprunts des termes comme « reggae » qui, bien que d'origine étrangère (jamaïcaine, pour reggae) par rapport au français, ont été considérés comme faisant partie du

²⁴ *Ibid.*, p. 138.

lexique français tant ils ont été bien intégrés dans le vocabulaire usuel français.

Pour ce qui est des termes relevant du domaine scolaire, ce sont aussi des emprunts de nécessité pour la plupart. Ainsi, des termes comme « bac pro » (pour baccalauréat professionnel), « B.E.P. » (pour Brevet d'études professionnelles), « maths, physique et lycée » ne peuvent qu'être empruntés par les (H)Mong, qui n'ont connu la scolarisation qu'à partir du début du vingtième siècle, et qui ne connaissent la scolarisation systématique et obligatoire que depuis qu'ils ont fui le Laos au milieu des années 1970 (pour ce qui est des (H)Mong de la Diaspora). Le terme « retape », du verbe retaper est à comprendre dans son sens familier du terme, c'est-à-dire avec comme signification « redoubler ».

Tableau 3. Résultat de l'analyse thématique

Thème	Emprunts
Objets de la vie courante	Piscine, portable (téléphone), matelas, pétrole, hôtel, omelette, jambon, fromage.
Noms propres	Bruce Lee, Jacky Chan, Jet Li, Ben Laden, les Guignols, Inspecteur Gadget, David, Christine, Saramaca, Afghanistan, États-Unis, Californie, Texas, J.R., Bobby, Guyane, Matrix.
Scolaire	B.E.P., première, terminale, bac pro, bac, retape, maths, physique, contrôle, prof, zéro, lycée, etc.
Agriculture	Banane, tracteur, terrain, agricole, campagne, B.E.P. agricole.
Événements du 11 septembre 2001	Ben Laden, tour nord, tour sud, mort de rire, espèce di connasse, sculpter, pompiers, Afghanistan.

Enfin, à propos des deux dernières catégories : « agriculture » et « événements du 11 septembre », on retrouve à nouveau des emprunts de nécessité pour la plupart. Ceci nous amène à conclure que les emprunts des locuteurs de Guyane sont en majorité des emprunts nécessaires et qu'il n'y a pas beaucoup d'emprunts de luxe tels que les a définis Deroy²⁵. On notera parmi ces derniers des mots comme « banane, attends ou États-Unis », qui ont un équivalent en (h)mong, mais qui n'ont pas été utilisés.

Signalons ici le cas du « flançais » qui n'est pas une faute de frappe, mais bien la manière qu'a adoptée le locuteur pour dire le mot « français ». À la manière dont il l'a prononcé, nous pensons qu'il a voulu faire un clin d'œil aux (H)Mong les plus anciens qui ne parlent pas très bien le français. En effet, le (h)mong ne connaît pas le *r* français et les plus anciens lui substituent souvent un *l*, comme l'image populaire veut que les asiatiques mettent un *l* partout où il y a un *r* à prononcer. Cet exemple, qui est plus une allusion moqueuse qu'une mauvaise prononciation de la part du locuteur, permet d'illustrer un cas d'adaptation par substitution²⁶, c'est-à-dire une adaptation phonétique où le locuteur substitue à un phonème inconnu de la langue donneuse un phonème de sa propre langue approximativement identique.

Conclusion

On retiendra des emprunts faits par les locuteurs guyanais que ce sont surtout des emprunts de nécessité très peu adaptés phonétiquement. Leur oreille, habituée à une grande diversité de sons et de tons (h)mong, associée au bain linguistique en langue française que représente l'école,

²⁵ *Ibid.*, p. 171-172.

²⁶ *Ibid.*, p. 239-240.

leur a permis d'assimiler parfaitement les sons et phonèmes des deux langues, ce qui leur évite toute forme d'adaptation ... non nécessaire dans la langue d'origine.

Ce manque d'adaptation pourrait être révélateur de la vitalité linguistique du (h)mong grâce à notre étude sur la prononciation des emprunts. Cependant, les chiffres montrent qu'il ne peut être question de vitalité ethnolinguistique telle que nous l'avions conçue quand seulement 13 emprunts sur 385 ont été adaptés phonétiquement.

Enfin, bien que nous n'ayons pas comparé les chiffres d'Odjola et de Haugen aux nôtres en détail, nous avons néanmoins vu que les proportions n'étaient pas identiques. Plusieurs facteurs comme l'attitude de nos locuteurs et la méthode même de recueil de corpus peuvent expliquer ces divergences.

Cette étude a toutefois permis de mettre au jour un phénomène qui ne nous semble pas avoir été décrit jusqu'à aujourd'hui. En effet, dans les adaptations d'emprunts effectués par nos locuteurs, nous avons relevé la manière dont a été prononcé le mot « fruits ». Attesté par un locuteur guyanais qui a prononcé le mot « fruits » sur le même ton que le mot fruits en (h)mong, à savoir *txwv*, ce qui donne une prononciation que l'on pourrait orthographier *frwiv* en combinant alphabet français et alphabet (h)mong (le v en position finale indique le ton (h)mong sur lequel doit être prononcé le mot). Pour cet exemple, nous n'avons trouvé aucun auteur qui ait décrit une telle adaptation. Peut-être pourrait-on parler d'« emprunt tonal inversé » ? Ce terme permettrait ainsi de rappeler que c'est d'abord un emprunt, mais qui emprunte à son tour le ton (tonal) appliqué à son équivalent dans la langue emprunteuse (inversé) quand celle-ci est une langue tonale. Mais comme il s'agit d'un hapax, il convient d'adopter l'attitude la plus prudente envers l'emprunt tonal inversé. Nous avons juste voulu

donner un nom à un phénomène qui nous était jusqu'alors inconnu, bien que n'ayant été attesté qu'une seule fois. Faute d'inattention ou phénomène récurrent, seules des études approfondies sur une plus large partie de la population (h)mong guyanaise pourraient le déterminer.

Références

- Bailly, Sophie, « Les Hommes et les femmes : deux communautés ethnolinguistiques? Étude des représentations des différences locutoires sexuelles », dans Nigel Armstrong, Kate Beeching et Cécile Bauvois (dir.), *La langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 77-100.
- Calvet, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974.
- Deroy, Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- Dewaele, Jean-Marc, « Stéréotype à l'épreuve : le discours oral des femmes est-il plus émotionnel et déictique que celui des hommes? », dans Nigel Armstrong, Kate Beeching et Cécile Bauvois (dir.), *La langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 123-147.
- Dupont-Gonin, Pierre, *L'Opération hmong en Guyane française de 1977 : les tribulations d'une ethnie = un nouvel exode d'Extrême-Orient en Extrême-Occident*, Paris, Association Péninsule, 1996.
- Géraud, Marie-Odile, *Regards sur les Hmong de Guyane Française. Les détours d'une tradition*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1997.
- Haugen, Einar, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, n° 26, 1950, p. 210-231.
- Heimbach, Ernest, *White Hmong-English Dictionary*, Ithaca, NY, Cornell Southeast Asia Program Publications, 1966.
- Jaisser, Annie, « Hmong Classifiers : A Problem Set », dans James A. Matisoff (dir.), *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, vol. 10, no. 2, Berkeley, University of California, 1987.
- Jarkey, Nerida, « An Investigation of Two Alveolar Stop Consonant in White Hmong », dans James A. Matisoff, (dir.), *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, vol. 10, no. 2, University of California, Berkeley, 1987.
- Labov, William, *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.
- Leclerc, Jacques, « Guyane Française », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 1^{er} février 2012, <http://www.tlfq.ulaval.ca/>, consulté le 18 juillet 2012.
- Lemoine, Jacques, *Un village hmong vert du Haut-Laos, milieu technique et organisation sociale*, Paris, Éditions du CNRS, 1972.

- Ly, Chô, « Variation sociolinguistique : étude comparative de l'influence du français et de l'anglais sur le hmong des Hmong de la diaspora à travers le phénomène de l'emprunt », thèse de doctorat, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2004.
- Lyman, Thomas Amis, « The Word nzi in Green Hmong », dans James A. Matisoff (dir.), *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, vol. 10, n° 2, Berkeley, University of California, 1987.
- McKibben, Brian (dir.), *English-White Hmong Dictionary : Phau txhais lus askiv-hmoob dawb*, Parkersburg, West Virginia, (s.é), 1992.
- Mottin, Jean, *Éléments de grammaire hmong blanc*, Khek Noi, Don Bosco Press, 1978.
- Niederer, Barbara, *Les langues Hmong-Mjen (Miao-Yao), Phonologie historique*, München, Lincom Europa, 1998.
- Odjola, Régina Véronique, *Étude de l'emprunt du lingala au portugais et au français à Brazzaville. Analyse sociolinguistique du contact des langues présent au Congo*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris V, 1997.
- Ratliff, Martha, *The Morphological Functions of Tone in White Hmong*, thèse de doctorat, University of Chicago, 1986.
- Savina, François, *Histoire des Miao*, Paris, Société des Missions Étrangères, 1924.
- Trudgill, Peter, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.
- Zhang, Xiao, « All Hmong's Recognition (of) the Basis and Characteristics », conférence donnée à l'Université de Fresno, États-Unis, 1996, <http://www.hmongcontemporaryissues.com/HistoireCultureLanguage/ZhangXiaoEnglish112603.html>, consulté le 30 novembre 2010.